

Les ateliers soleil des Chalets

1^{er}
Trimestre

Ecole élémentaire Les Chalets

11 villa Jarlet

01.48.83.22.49

Le référent
périscolaire
de l'école

Anderson MAMBO

L'équipe
d'animation*

Narcisse KAHUNGU
Julie LAHAYE
Bintou BOUNE

LES ATELIERS SOLEIL DES CHALETS ELEMENTAIRE (*)

Lundi

L'atelier soleil de l'équipe d'animation :

Faites entrer les artistes : Bijoux DIY (Do it yourself)

Créer ses propres bijoux : colliers, bracelets, boucles d'oreilles rien de mieux ! Grâce à son imagination créative, chaque enfant pourra exercer son talent artistique.

Mardi

L'atelier soleil de l'équipe d'animation :

Parcours faites entrer les artistes : Théâtre

Pratique de jeux théâtraux pour s'exprimer avec son corps et ses mots, prendre confiance en soi sur la scène et utiliser son imagination.

Jeudi

L'atelier soleil de l'équipe d'animation :

Faites entrer les artistes : Fabrication d'un calendrier perpétuel

Fabriquer un calendrier qui indique le jour de la semaine pour n'importe quelle date, « quelle que soit l'année », tel est l'objectif de cet atelier.

Vendredi

L'atelier soleil de l'équipe d'animation :

Parcours en avant les sportifs : Jeux collectifs

Votre enfant ira à la découverte de jeux qui favorisent l'esprit d'équipe, l'entraide collective et la cohésion. Au programme tchoukball, ultimate ou encore la gamelle !

NB : Les ateliers soleil sont maintenus à ce jour. Toutefois, en fonction des décisions gouvernementales dues à la crise sanitaire, la Ville se réserve le droit de les suspendre ou de les annuler.

(*) Sous réserve de modifications. Pour les ateliers soleils à thématique sportive, il est nécessaire de porter une tenue vestimentaire adaptée à l'activité.

Les ateliers soleil de 17h00 à 18h00

Modalités d'organisation

Les ateliers soleil s'articulent autour de 5 parcours

- **Parcours 1 : Faites entrer les artistes**
- **Parcours 2 : La nature en ville**
- **Parcours 3 : Bien dans son corps**
- **Parcours 4 : En avant les sportifs**
- **Parcours 5 : Jeux d'esprit**

Ils sont organisés sur trois trimestres :

1^{er} trimestre : du 4 octobre au 17 décembre 2021 ⁽¹⁾

2^{ème} trimestre : du 3 janvier au 1^{er} avril 2022 ⁽²⁾

3^{ème} trimestre : du 4 avril au 24 juin 2022 ⁽³⁾

La participation aux ateliers soleil est soumise à inscription **OBLIGATOIRE**.

Modalités d'inscription

Les inscriptions aux ateliers se font au trimestre.
Un enfant ne peut s'inscrire qu'à un seul atelier par trimestre, pour une séance par semaine.

La famille devra s'engager à ce que son enfant participe à l'activité à laquelle il sera inscrit.

Les inscriptions se font via le site internet de la Ville ou directement au guichet d'accueil des familles à l'Hôtel de Ville, au plus tard 15 jours avant le début du trimestre.

Les places par atelier étant limitées à 15 ou 18 enfants selon les activités, les inscriptions se font dans la limite du nombre de places disponibles, dans l'ordre d'arrivée.

Dès lors que les listes seront arrêtées, les parents seront informés par le biais du Portail Famille et par affichage devant les écoles.

⁽¹⁾ *clôture des inscriptions le 17 septembre 2021* – ⁽²⁾ *clôture des inscriptions le 17 décembre 2021*

⁽³⁾ *clôture des inscriptions le 18 mars 2022*

Retrouvez toutes les informations utiles et accédez à vos démarches en ligne sur :

www.saint-maur.com